



SUD Culture Solidaires, 61 rue de Richelieu, 75002 Paris. Site : <http://www.sud-culture.org/expressions/>
Contacts : Tél. 01.40.15.82.68 / Fax. 01.40.15.85.99 / Mail : sud@culture.fr

Luttons contre la précarité et le sous-effectif au Ministère de la Culture et de la Communication.

La BnF mobilisée pour des créations de postes et les droits des « vacataires » :

Depuis le 7 mai 2016, la Bibliothèque nationale de France connaît un mouvement de grève reconductible tous les samedis à l'appel de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture. Nous en sommes donc actuellement à 4 samedis de grève et un cinquième aura lieu le 4 juin. Le personnel mobilisé et l'intersyndicale se battent contre les suppressions de postes qui ont saigné la BnF (perte de 270 postes en 7 ans), l'empêchant de remplir l'ensemble de ses missions et entraînant surcharge de travail, souffrance, risques psycho-sociaux. A cette situation de baisse drastique des effectifs et de diminution du budget, s'ajoute une précarité structurelle. En effet, la BnF compte 250 agent-e-s contractuel-le-s à temps incomplet, qui vivent avec un salaire de 600 à 900 euros par mois et qui n'ont aucune véritable perspective d'évolution professionnelle. Et ce ne sont pas les peu de postes offerts aux rares concours organisés qui vont changer cela.

Les agent-e-s en lutte réclament donc : l'arrêt des suppressions de postes ;

l'appel immédiat et intégral de la liste complémentaire du recrutement direct de magasiniers-ères sur lequel la BnF a la main ; l'augmentation du budget ; de meilleures conditions de travail ; le passage et l'embauche en CDI des contractuel-le-s à temps incomplet sur besoins permanents ; le passage à 110h de travail par mois (maximum légal pour ce type de contrat) des agent-e-s contractuel-le-s à temps incomplet sur besoins permanents qui le souhaitent ; la comptabilisation de l'ensemble du temps de travail pour ces agent-e-s et la mise en place d'un vrai plan de titularisation de tout-e-s les précaires sans condition.

Pour obtenir cela, les agent-e-s de la BnF et l'intersyndicale multiplient les actions (manifestations dans les couloirs et salles de lecture, blocage des caisses pour laisser entrer gratuitement les usagers-ères, pique-nique dans le hall, mise en place d'une caisse de solidarité...) et se coordonnent avec les précaires en lutte d'autres bibliothèques et établissements culturels.

La lutte à la BnF est la lutte de tout le ministère de la Culture :

La situation de la BnF n'est pas une exception au ministère de la Culture. Celui-ci connaît depuis des années des suppressions de postes, des réorganisations imposées, de mauvaises conditions de travail, la remise en cause de ses missions de service public. Il a subi de plein fouet la Révision Générale des Politiques Publiques, la Modernisation de

l'Action Publique puis la Réforme Territoriale. La précarité s'y est enkystée, avec plusieurs milliers d'agent-e-s contractuel-le-s à temps incomplet, le plus souvent en CDD, mais sans qui le ministère ne pourrait pas fonctionner.

Il est temps de mettre fin à cela. Il est temps de réagir et de reprendre ce qui a été

perdu. Partout, nous devons nous mobiliser, comme le font actuellement les collègues de la BnF. Il faut tenir des assemblées générales du personnel, titulaires,

contractuel-le-s comme «vacataires», s'organiser collectivement pour bloquer le fonctionnement de nos établissements, manifester, faire grève.

À l'heure des mobilisations contre le projet de précarisation de l'emploi dit « loi travail », SUD Culture Solidaires soutient pleinement la grève à la BnF et appelle tout le personnel du ministère de la Culture à se mobiliser pour :

- Obtenir la création de tous les postes de titulaires nécessaires au bon fonctionnement des établissements et à l'accomplissement de nos missions.
- Obtenir de bonnes conditions de travail, sans surcharge, sans sous-effectif et sans risques psycho-sociaux.
- Des budgets à la hauteur de nos besoins.
- L'embauche en CDI et le passage à 110h des contractuel-le-s à temps incomplet, comme le prévoit l'instruction ministérielle du 27 juillet 2015.
- L'égalité des droits entre titulaires, contractuel-le-s et « vacataires ».
- La mise en place d'un vrai plan de titularisation sans condition de concours, de nationalité ou de quotité horaire

**La précarité ce n'est pas un métier,
c'est un fléau social à éliminer !**

